

**Sujet :** [INTERNET] Projet Linkcity-Persan

**De :** Guy-Victor LAMBERT <guy-victor.lambert@orange.fr>

**Date :** 07/07/2019 14:30

**Pour :** pref-icpe@val-doise.gouv.fr

A l'intention de Madame Anaïs SOKIL, commissaire enquêteur.

Madame,

Je viens formuler ici mes plus expresses réserves à l'égard du projet Linkcity de Persan.

Habitant de Chambly, je vois depuis quelques mois "fleurir" aux confins du Val-d'Oise et de l'Oise de nombreux projets d'urbanisme.

- Aménagement de la *Plaine des Sports* à Chambly en zone humide (+ de 10ha);
- Projet de *plate-forme logistique du Thelle / Chambly Belle-Eglise* (41 ha sur terres agricoles et naturelles);
- Urbanisation du site de *Plantoignon* à Belle-Eglise (en zone naturelle/loisirs);
- *Plate-forme Seveso Victor Martinet* sur Mesnil-en-Thelle (5,5 ha en zone agricole),
- Zac du chemin Herbu sur Persan (55 ha en zone agricole)
- Projet à l'*entrée de ville de Chambly* sur 30 ha de terres agricoles (Fosse Bailly et Sente de l'Hôtel-Dieu).

**et d'autres à redouter...**

- Projet d'aménagement hôtelier autour du *plan d'eau du Mesnil-Saint-Martin*, en zone naturelle, et les effets du "projet olympique de Chambly"!

Au total, 150 ha de terres agricoles ou naturelles sont menacées de disparitions. Cela pose la question de l'indépendance alimentaire de notre pays, de la menace sur la biodiversité.

Par ailleurs, le trafic routier lié à ces projets sera en augmentation conséquente.

Toutes les enquêtes publiques à ce jour minimisent les impacts en les analysant au "cas par cas". Mais au global, les effets sont mortifères: augmentation des émissions de CO2, accélération de la baisse de la biodiversité.

Pour ce qui est du projet Linkcity.

Le Trafic journalier prévu est de 180 poids lourds et 200 véhicules légers. Donc une augmentation du trafic sensible avec un impact particulier le samedi dans une zone qui ne cesse de se développer en attendant les effets de la création des autres secteurs de ZAC chemin-Herbu (Retail Park en particulier).

Cela entraînera des nuisances sonores supplémentaires pour les voisins et une augmentation de la pollution pour le secteur. Or la Mrae souligne dans son rapport la détérioration de la qualité de l'air depuis 2016 à Persan.

La Mrae précise par ailleurs que les principaux enjeux du projet concernent les risques technologiques, ... le risque d'incendie, la gestion de l'eau, les nuisances sonores, la consommation d'espaces agricoles et l'impact du trafic induit.

- Le risque d'incendie. L'entrepôt est prévu pour abriter diverses matières inflammables.
- La gestion de l'eau. Sur plus de 12ha, 8,5 seront imperméabilisés.
- Les nuisances sonores. Une zone pavillonnaire de Persan est limitrophe de l'aménagement.
- La consommation d'espaces agricoles : 12 ha sur les 55ha abandonnés à l'urbanisation.
- L'impact du trafic induit. Augmentation des émissions de CO2 et particules fines tout en réduisant la capacité d'absorption puisqu'on supprime des zones vertes !

Y a t-il un réel Intérêt économique à ce projet? L'aménageur met en avant la création de 200 emplois. Il faut noter qu'aujourd'hui ce projet est un « concept » ! L'aménageur (Linkcity) n'a pas de client. En clair, cela veut dire qu'un investisseur imagine un projet et qu'il cherche ensuite une entreprise pour le faire vivre. C'est de l'économie financière « hors-sol ». En quoi cela améliore-t-il la vie des habitants de cette partie du Val d'Oise et du Thelle voisin ? Quelle adéquation entre la demande d'emploi locale et cette offre ? Elle ne semble pas avoir été étudiée. Y a t-il un avis de la CCI du Val d'Oise? L'intérêt économique est purement virtuel!

Persan a voté en 2007 le projet de la ZAC Chemin Herbu. 12 ans plus tard, le projet commence à être mis en œuvre ! Correspond-il aux défis d'aujourd'hui » concernant le dérèglement climatique, la pollution et la chute abyssale de la biodiversité? Voir le dernier rapport <http://arb-idf.fr/publication/panorama-de-la-biodiversite-francilienne-2019>.

La réponse est clairement non.

Je réitère clairement mon opposition à ce projet mortifère pour la planète et les citoyens de cette région.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

--

*Guy-Victor LAMBERT*  
60230 Chambly

-